

Claire Jutras, ps.éd., reçoit le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec

Montréal, le 9 juin 2017 – C'est dans le cadre du colloque de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec que Madame Gyslaine Desrosiers, présidente du Conseil interprofessionnel du Québec est venue remettre le Mérite du CIQ 2017 à madame Claire Jutras, une femme impliquée tout au long de sa carrière autant dans sa pratique comme psychoéducatrice qu'auprès de ses collègues et de son ordre professionnel.

Toujours à l'affût de ce qui touche l'évolution de la profession, elle fut membre de l'Association des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, bien connue sous le nom de l'APEQ, de 1992 à 2000. C'est alors qu'elle devient membre, dès sa création en 2000, de ce qui était à l'origine l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ), devenu en 2010, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Désirant s'impliquer au sein de son ordre professionnel, elle fut nommée membre du comité d'inspection professionnelle par le Conseil d'administration le 23 novembre 2005. Elle en deviendra par la suite présidente en février 2010.

Sur le plan professionnel, elle a fait ses débuts au Centre Rose-Virginie-Pelletier où elle travaille de 1974 à 1992, en participant et en animant différents moments de vie avec les adolescentes en difficulté. À titre de répondante clinique, elle supervise et assure la compréhension des différents modèles et de l'instrumentation clinique. En collaboration avec d'autres intervenants, elle met sur pied un groupe d'échange composé de parents dont les adolescentes sont aux prises avec les gangs de rue. Elle sera également chef d'unité par intérim, de février à août 1990.

Après 18 années dans cet établissement, elle décide de relever de nouveaux défis professionnels et choisit de poursuivre sa carrière en milieu scolaire. C'est à l'école secondaire Gérard-Fillion de Longueuil, qui est située en milieu défavorisé, qu'elle s'impliquera jusqu'à sa retraite en 2009, auprès de huit groupes d'adolescents ayant des troubles graves de la conduite et du comportement. On lui confie, notamment, une fonction d'encadrement clinique auprès des enseignants et des éducateurs spécialisés de l'école, en plus de collaborer et de soutenir la direction. Elle sera membre du Conseil d'établissement, en tant que représentante des professionnels.

Durant cette même période, elle agira à titre de superviseuse de stage au baccalauréat en psychoéducation à l'Université de Montréal, de 1990 à 2003.

De mars 2003 à mai 2006, elle sera membre du comité d'élaboration de la structure organisationnelle, de même que des programmes des services éducatifs et complémentaires, de la commission scolaire Marie-Victorin.

Toute sa carrière est marquée par son haut niveau d'engagement et son intérêt pour le développement de la profession dans de nouveaux secteurs. Elle est reconnue pour ses compétences, sa nature calme et pondérée, son professionnalisme et sa grande rigueur. Toutes ces qualités lui valent une estime particulière à l'intérieur comme à l'extérieur de la profession de psychoéducatrice.



Sur la photo, madame Jutras (au centre) est entourée de la présidente du Conseil interprofessionnel du Québec, madame Gyslaine Desrosiers, et du président de l'Ordre, monsieur Denis Leclerc.

Mérite du CIQ

Les « Mérite du CIQ » sont décernés sur recommandation des ordres professionnels à l'un de leurs membres dont les réalisations ont eu un impact sur le développement de l'Ordre et dont les contributions au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel sont significatives.

L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s'assure du haut niveau de qualité des services offerts par ses membres et vérifie la compétence des personnes qui adhèrent à l'Ordre. Il surveille l'exercice de la profession et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le développement de leurs compétences professionnelles.